



Yvetot 17/02/2024

Organisation du Critérium Départemental et du Concours Départemental d'Education Routière

Mesdames, Messieurs

Voici les éléments sur l'organisation des deux épreuves

Suivant le nouveau règlement de SEPTEMBRE 2022

Il se déroulera en 2 temps :

Dimanche 7 avril 2024 à partir de 08h00 à SAINT VALERY EN CAUX (salle des fêtes de st Valery D20/D105) en bas de la côte venant de Doudeville.

Critérium du jeune route et VTT

- Teste de pilotage (200points)
- Conformité des vélos (pénalité limitée à 120 points)
- Vérification de la trousse d'outils (-10 points par manque)
- Epreuves de connaissance générales (10 questions avec réponses en QCM) (100 points)
- Teste de mécanique (100 points)
- Course d'orientation (200 points)
- Rallye (240 points)

Les catégories suivantes sont :

- Minimes (13/14 ans)
- Cadet (15/16ans)
- Junior (17/18ans)

Les distances du Rallye route seront :

- Minimes (13/14 ans)14km
- Cadet (15/16ans) 16km
- Junior (17/18ans) 18km

Les distances du Rallye VTT seront :

- Minimes (13/14 ans)11km
- Cadet (15/16ans) 13km

- Junior (17/18ans) 15km

Concours départemental d'éducation routière

Deux catégories :

- . 8-9 ans
- . 10 – 12 ans

Le concours d'éducation routière comprend 4 ateliers :

- Un atelier test sur parcours routier (200 points)
- Un atelier tests QCM et vidéo (200 points)
- Un atelier d'attente pratique
- Un atelier d'attente jeun extérieur

Trois niveaux de diplômes :

- . Mon premier brevet de 240 à 300 points
- . Brevet qualifié de 301 à 360 points
- . Brevet expert de 361 à 400 points

Merci de compléter les feuilles d'inscription et de me les retourner .

Pour la bonne organisation, il est impératif d'être à l'heure et de nous retourner les feuilles d'inscription avant le 24 mars dernier délai.

Le repas est pris en charge par le CODEP76 pour les participants et accompagnateurs officiels

Pour le CODEP76

Serge CONFAIS